

## 10 Port-Gentil

## Acte de solidarité

## Deux passerelles en construction sur l'Île Mandji

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Deux passerelles verront bientôt le jour sur l'île Mandji. Elles vont remplacer les ouvrages de fortune actuels qui constituent un véritable danger public. L'un d'eux avait, en effet, coûté la vie à une compatriote qui, en tombant dans les marécages, avait été tuée par un fil électrique non protégé.



Photo : Julie Nguimbi

Lancement des travaux de construction des deux ouvrages.



Photo : Julie Nguimbi

Appelés à remplacer ce genre d'ouvrages sommaires, les deux passerelles vont désenclaver le site.

ACTIF, le député Albert Richard Royembo ne se donne plus du repos, alternant entre l'hémicycle du palais Léon Mba et sa base politique, le troisième arrondissement de la commune de Port-Gentil, où il poursuit sa tournée parlementaire. Au menu, des actes de solidarité et la présidentielle de cette année.

Dimanche dernier, accompagné du maire du troisième arrondissement, Michaël Mboumba, du sénateur de la circonscription, Robert Ogandaga, et du secrétaire de la fédération communale « C », Ulrich Nkoma, le parlementaire, répondant positivement à la demande des populations riveraines, a lancé les travaux de construction de deux passerelles dans la zone de l'île Mandji.

L'un des ponts à remplacer avait causé, il y a quelques mois, la mort de notre compatriote Marie Moutsinga qui, en chutant dans les marécages, avait été foudroyée par un fil électrique auquel elle voulait accrocher.

L'initiative ainsi prise de construire ce pont, a soutenu l' élu national, s'inscrit dans le cadre de l'esprit du partage et de la solidarité prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans le cadre du Pacte social. Une culture, pour mémoire, qui l'avait déjà conduit, sous l'encadrement de Michel Essonghe, conseiller politique du chef de l'Etat, à mettre à la disposition de la jeunesse un plateau sportif éclairé, des toilettes publiques au service des populations, du matériel de nettoyage aux mairies d'arrondissement, etc.

**ETATS DE SERVICES** • Le Pacte social, a indiqué Albert Richard Royembo, a été mis en œuvre pour répondre à la crise aiguë due à la baisse du prix du baril de pétrole. « Le président de la République a eu l'ingénieuse idée d'entamer la diversification économique, renforcer la compétitivité, encourager la gestion rigoureuse des finances et maintenir les efforts d'investissement », a-t-il dé-

claré.

En guise d'illustrations, Pacte social, le financement, à travers le FNAS (Fonds national d'aide sociale) des Activités génératrices de revenus (AGR), qui constituent une voie salutaire dans la lutte contre la précarité et le chômage, et le programme Graine, qui allie développement agricole et aménagement du territoire.

« Graine est un programme d'accompagnement dans les démarches de création et de développement de coopératives agricoles sur le territoire national, pour l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs compétents, productifs et solidaires », a rappelé le député, en exhortant les uns et les autres à saisir la perche qui leur est tendue, en se regroupant justement en coopératives, ONGs et associations.

« Il n'y a plus de places pour tout le monde dans les bureaux, l'Etat providentiel n'existe plus, intéressez-vous aux petits métiers, soyez inventifs et créatifs. Il n'y a pas de différence entre l'argent gagné dans un bureau et celui obtenu dans une briqueterie », a lancé celui que ses proches appellent affectueusement "Roy", diminutif de Royembo.

La prochaine élection présidentielle a été abordée par le député PDG. Sans tergiversation, il a affirmé que le président sortant, candidat à sa propre succession, est le meilleur parmi ceux qui se sont positionnés sur la ligne départ pour la course aux prestigieuses fonctions. Ses états de services au cours de ces dernières années, a-t-il affirmé, plaident en faveur de leur champion. Citant, entre autres, les réformes administratives, l'amélioration du réseau routier, la construction des logements, la suspension des exportations des grumes, l'égalité des chances, la décennie de la femme, la construction de la route Port-Gentil/Omboué, de l'aéroport international de la capitale économique, du stade omnisports, etc. « Nous devons soutenir le président de la République, afin de lui don-

ner l'occasion de poursuivre l'œuvre de construction nationale », a poursuivi M. Royembo.

**VIGILANCE** • L'orateur a invité les populations à la vi-

gilance et à faire montre de discernement, pour distinguer le bon grain et l'ivraie. « Bientôt vous verrez défiler ici plusieurs vendeurs d'illusions. Ne succombez pas à

leurs propos sans fondement. Ali Bongo Ondimba est le meilleur atout pour le Gabon », a averti le député pour qui la situation économique du moment est mon-

diale, et non le fait du chef de l'Etat.

Les populations de l'île Mandji, par la voix de M. Koumba Moussouami, ont remercié leur représentant au palais Léon-Mba, non seulement pour cet éclairage, mais aussi pour la construction des passerelles qui vont les mettre bientôt à l'abri du danger auquel elles étaient quotidiennement exposées.

« L'acte que vous venez de poser est d'une grande portée sociale et traduit votre volonté, votre détermination de nous soutenir, autant que faire se peut », a-t-il admis.



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

## COMMUNIQUÉ

## ALLOCATION ANNUELLE AUX VEUVES ET VEUF GEF

Dans le cadre de la mise en œuvre du **VOLET 1 DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT HUMAIN DU GABON**, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) informe les **veuves et veufs Gabonais Économiquement Faibles (GEF)**, ayant introduit une réclamation, qu'elle va procéder, **du lundi 30 Mai au vendredi 17 Juin 2016**, au paiement de leur allocation annuelle selon le programme suivant :

LOCALITÉS	LIEUX DE PAIEMENT	DATE	HEURES
<b>ESTUAIRE</b>			
Libreville Akanda Owendo	CNAMGS Montagne Sainte	du lundi 30 Mai au vendredi 17 Juin 2016	De 8h à 15h30
Ntoum Kango Cocobeach	Centre Social	A compter du lundi 6 juin 2016 et suivant la programmation établie localement	
<b>AUTRES PROVINCES (Hormis le Moyen-Ogooué et la Nyanga)</b>			
Haut-Ogooué, Ngounié, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo, Ogooué-Maritime et Woleu-N'tem	Délégation Provinciale CNAMGS et sites communiqués localement	A compter du lundi 6 juin 2016 et suivant la programmation établie localement	De 8h à 15h30

A cet effet, les bénéficiaires sont invités à bien vouloir se présenter munis de la **carte d'assuré ou du récépissé CNAMGS**.

La CNAMGS compte sur le respect de ces dispositions afin de garantir à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le 26 mai 2016

Le Directeur Général

**Pr. Michel MBOUSSOU**



Echangez avec nous sur  
facebook/cnamgs

**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

